

Commission Technique

Au Conseil Intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n°18/2021-2026.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le jeudi 2 mars 2023 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :	Graber Bernard	Président
	Chabloz Cédric	Membre
	Clerc Philippe	Membre (excusé)
	Mani Robin	Membre (excusé)
	Tschudin Jacques	Rapporteur

Sont également présents, M. François Delafoge président du CODIR, M. Francis Mondoux membre du CODIR, M. Thierry Cuénod, chef de service, M. Marc Dvorak, ingénieur du bureau Herter et Wiesmann ainsi que la CoFin.

Après les salutations d'usage, le préavis nous a été présenté par M. Marc Dvorak nous a expliqué et répondu clairement aux diverses questions posées.

La Commission technique à relever les points suivants :

1. Que la source de la fuite d'eau coulant sur la route a finalement été identifiée
2. Que le débit de cette fuite d'eau potable de la source s'élève entre 15'000 à 20'000 m³/an
3. Qu'au prix de CHF 1,20 à la vente, 15'000 m³/an = CHF 18'000.—donc amorti en 3,2 ans.

Remarque de la CoTech

La commission technique est convaincue de la nécessité de supprimer cette fuite et manque à gagner au plus vite.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 18/2021-2026 tel que présenté.

Rolle, le 11 mars 2023

Au nom de la Commission Technique.

Le Président :

Bernard Graber

Les Membres :

Robin Mani

Cédric Chabloz

Le Rapporteur :

Jacques Tschudin

Philippe Clerc